

## Du phishing à la mode COVID 19

Vous découvrez dans votre messagerie une bonne nouvelle semblant émaner des services fiscaux :



« Après réévaluation fiscale et processus exceptionnel compte tenu du COVID 19, nous vous informons d'une restitution partielle du prélèvement à la source d'un montant de 358,40 e. Veuillez accéder à votre dossier personnel et mettre à jour vos coordonnées postales et bancaires pour que votre remboursement soit effectué dans les plus brefs délais. »

Ce message n'émane pas des services fiscaux mais d'un escroc qui utilise le procédé du phishing (hameçonnage). L'objectif est d'obtenir la communication de votre numéro de carte bancaire.

Deux indices doivent vous permettre de déceler l'escroquerie : d'une part l'existence d'une adresse émettrice loufoque (dans le cas présent [hcoffice@telus.net](mailto:hcoffice@telus.net)), d'autre part le remboursement par crédit de carte bancaire (alors que les services fiscaux remboursent par virement).

Une nouvelle fois les escrocs démontrent leur capacité à surfer sur l'actualité pour commettre leurs méfaits.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**

BP 40179 – 79205 PARTHENAY cedex

([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))